

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 juillet 2003
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 14 juillet 2003, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Italie auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la déclaration, publiée le 2 juillet 2003, de la présidence de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne (voir annexe) sur la formation du gouvernement de transition en République démocratique du Congo.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Italie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Marcello Spatafora



**Annexe à la lettre datée du 14 juillet 2003, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais, espagnol et français]

**Déclaration, publiée le 2 juillet 2003 par la présidence
de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne,
sur la formation du gouvernement de transition
en République démocratique du Congo.**

L'Union européenne se félicite de la formation du gouvernement de transition d'union nationale en République démocratique du Congo. Il s'agit d'une étape fondamentale du processus de paix en République démocratique du Congo qui couronne le chemin indiqué par le dialogue intercongolais et par les accords de Sun City et de Pretoria.

L'Union européenne invite le nouveau gouvernement de transition à mettre en oeuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de la période de transition qui sont prévus dans les accords de Pretoria du 17 décembre 2002, notamment l'organisation d'élections libres et transparentes à tous les niveaux permettant la mise en place d'un régime constitutionnel démocratique, ainsi que la formation d'une armée nationale, restructurée et intégrée.

L'Union européenne est prête à soutenir par des initiatives concrètes l'activité du gouvernement de transition, afin d'aider à la reconstruction d'un État congolais stable, qui puisse garantir la sécurité du peuple congolais, la réconciliation nationale, ainsi que la stabilité de la région.

L'Union européenne salue l'oeuvre du Représentant spécial du Secrétaire général pour le dialogue intercongolais, M. Moustapha Niasse, qui a facilité la formation du nouveau gouvernement, et renouvelle sa disponibilité à travailler avec les Nations Unies et l'Union africaine en vue d'atteindre l'objectif d'une conférence internationale pour la paix dans la région des Grands Lacs.

Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, pays adhérents, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, pays associés, ainsi que les pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.